2023-00014890 | 0676776324 | 2022 | EUR | 22.18.19 | m87-f | 27/01/2023 | 16 | M-app 1

COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Denomination: WILFRI	ΕD
----------------------	----

Forme juridique : Société coopérative

Adresse: Rue Charles Martel N°: 8 Boîte:

Code postal: 1000 Commune: Bruxelles

Pays: Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Bruxelles, francophone

Adresse Internet : Adresse e-mail :

Numéro d'entreprise 0676.776.324

Date du dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts

13-06-2017

Ce dépôt concerne :

X

les COMPTES ANNUELS en

EURO

approuvés par l'assemblée générale du

03-12-2022

X

les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du

01-07-2021

au

l'exercice précédent des comptes annuels du

01-07-2020

au

30-06-2021

30-06-2022

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet :

M-app 6.2, M-app 6.3, M-app 6.4, M-app 6.6, M-app 7, M-app 8, M-app 9, M-app 10, M-app 12, M-app 13, M-app 14, M-app 15, M-app 16

N° 0676776324 M-app 2.1

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT **COMPLÉMENTAIRE**

1050 Ixelles BELGIQUE Début de mandat :

in de la société

LISTE DES ADMINISTRATEURS,	GERANTS ET COMMISSAIRE	S
LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms,	profession, domicile (adresse, num	néro, code postal et commune) et fonction au sei
MAROY ALEXIS Avenue Michel-Ange 66 003		
1000 Bruxelles BELGIQUE		
Début de mandat :	Fin de mandat :	Administrateur
IZZARELLI CINDYA		
Avenue Rogier 306 5		
1030 Schaerbeek		
BELGIQUE Début de mandat :	Fin de mandat :	Administrateur
COTMAN ELEONORE		
Rue Josse Impens 18		
1030 Schaerbeek		
BELGIQUE		
Début de mandat :	Fin de mandat :	Administrateur
BRABANT FRANCOIS		
RUE CHARLES WEROTTE 59 0000		
5000 Namur		
BELGIQUE Début de mandat :	Fin de mandat :	Administrateur délégué
Deput de Mandat .	Fill de Mandat .	Administrateur delegue
VERBEEREN FRANCOIS		
RUE DE DANEMARK 29 2		
1060 Saint-Gilles		
BELGIQUE Début de mandat :	Fin de mandat :	Administrateur
Debut de mandat .	i ili de mandat .	Administrated
GUISSET MONIQUE		
Au Passou 22 1 4053 Embourg		
BELGIQUE		
Début de mandat :	Fin de mandat :	Administrateur
JARDON QUENTIN		
AVENUE DE LA COURONNE 247 2		
1050 Ixelles		
BELGIQUE		*****
Début de mandat :	Fin de mandat :	Administrateur
DE THIER TANGUY		
Avenue Schlogel 43		
5590 Ciney		
BELGIQUE Début de mandet :	Fin do mandet :	Administratory
Début de mandat :	Fin de mandat :	Administrateur
BLACKMAN VICTORIA		
Rue du Vivier 17		

Fin de mandat :

Administrateur

N° 0676776324 M-app 2.2

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société*,
- B. L'établissement des comptes annuels*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

(* Mention facultative.)

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)
IXO FACTO SRL 0758511888 Rue des Frères Poels 7 a 1325 Dion-Valmont BELGIQUE	52320786	A B

N° 0676776324 M-app 3.1

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT		20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	<u>1.965</u>	<u>8.048</u>
Immobilisations incorporelles	6.1.1	21	1.332	7.764
Immobilisations corporelles	6.1.2	22/27	108	259
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23		
Mobilier et matériel roulant		24	108	259
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.1.3	28	525	25
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>430.588</u>	<u>150.138</u>
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	9.772	14.672
Stocks		30/36	9.772	14.672
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	114.090	35.929
Créances commerciales		40	110.099	34.156
Autres créances		41	3.991	1.773
Placements de trésorerie		50/53		
Valeurs disponibles		54/58	276.372	65.892
Comptes de régularisation		490/1	30.355	33.645
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	432.553	158.186

N°	0676776324	676776324 M-ap	pp 3.	2	
----	------------	----------------	-------	---	--

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	<u>173.549</u>	<u>15.251</u>
Apport		10/11	469.100	272.700
Disponible		110	444.600	248.200
Indisponible		111	24.500	24.500
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13	4.500	4.500
Réserves indisponibles		130/1	500	500
Réserves statutairement indisponibles		1311	500	500
Acquisition d'actions propres		1312		
Soutien financier		1313		
Autres		1319		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133	4.000	4.000
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	14	-300.051	-261.949
Subsides en capital		15		
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16		
Provisions pour risques et charges		160/5		
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges		164/5		
Impôts différés		168		

N° 0676776324 M-app 3.2

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	<u>259.004</u>	<u>142.935</u>
Dettes à plus d'un an		17	80.000	
Dettes financières		170/4	80.000	
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées		172/3		
Autres emprunts		174/0	80.000	
Dettes commerciales		175		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus		42/48	67.287	83.908
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42		
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	27.093	33.294
Fournisseurs		440/4	27.093	33.294
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales		45	40.194	50.613
Impôts		450/3	8.252	10.939
Rémunérations et charges sociales		454/9	31.942	39.675
Autres dettes		47/48		
Comptes de régularisation		492/3	111.717	59.027
TOTAL DU PASSIF		10/49	432.553	158.186

N°

COMPTE DE RÉSULTATS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation				
Marge brute	(+)/(-)	9900	150.686	29.065
Dont: produits d'exploitation non récurrents		76A		
Chiffre d'affaires		70		
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers		60/61		
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)	62	154.740	141.620
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	6.583	6.583
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	631/4	1.020	9.460
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	635/8		
Autres charges d'exploitation		640/8	22.227	10.430
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	649		
Charges d'exploitation non récurrentes		66A		
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)/(-)	9901	-33.884	-139.029
Produits financiers		75/76B	264	1
Produits financiers récurrents		75	264	1
Dont: subsides en capital et en intérêts		753		
Produits financiers non récurrents		76B		
Charges financières		65/66B	3.443	2.798
Charges financières récurrentes		65	3.443	2.798
Charges financières non récurrentes		66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)/(-)	9903	-37.062	-141.826
Prélèvement sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat	(+)/(-)	67/77	1.040	
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)/(-)	9904	-38.102	-141.826
Prélèvement sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	-38.102	-141.826

M-app 4

N° 0676776324 M-app 5

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

Bénéfice (Perte) à affecter Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent
Prélèvement sur les capitaux propres
Affectation aux capitaux propres
à l'apport
à la réserve légale
aux autres réserves
Bénéfice (Perte) à reporter
Intervention des associés dans la perte
Bénéfice à distribuer
Rémunération de l'apport
Administrateurs ou gérants
Travailleurs
Autres allocataires

	Codes	Exercice	Exercice précédent
(+)/(-)	9906	-300.051	-261.949
(+)/(-)	(9905)	-38.102	-141.826
(+)/(-)	14P	-261.949	-120.123
	791/2		
	691/2		
	691		
	6920		
	6921		
(+)/(-)	(14)	-300.051	-261.949
	794		
	694/7		
	694		
	695		
	696		
	697		

N° 0676776324 M-app 6.1.1

ANNEXE

ETAT DES IMMOBILISATIONS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8059P	XXXXXXXXX	32.160
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8029		
Cessions et désaffectations		8039		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8049		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8059	32.160	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8129P	xxxxxxxxx	24.396
Mutations de l'exercice				
Actés		8079	6.432	
Repris		8089		
Acquis de tiers		8099		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8109		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8119		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8129	30.828	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(21)	<u>1.332</u>	

N° (

0676776324 M-app 6.1.2

		Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8199P	XXXXXXXXX	454
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8169		
Cessions et désaffectations		8179		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8189		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8199	454	
Plus-values au terme de l'exercice		8259P	XXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice				
Actées		8219		
Acquises de tiers		8229		
Annulées		8239		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8249		
Plus-values au terme de l'exercice		8259		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8329P	XXXXXXXXX	195
Mutations de l'exercice				
Actés		8279	151	
Repris		8289		
Acquis de tiers		8299		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8309		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8319		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8329	346	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(22/27)	<u>108</u>	

N° (

0676776324 M-app 6.1.3

		Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				,
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8395P	xxxxxxxxx	25
Mutations de l'exercice				
Acquisitions		8365	500	
Cessions et retraits		8375		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8385		
Autres mutations	(+)/(-)	8386		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8395	525	
Plus-values au terme de l'exercice		8455P	XXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice				
Actées		8415		
Acquises de tiers		8425		
Annulées		8435		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8445		
Plus-values au terme de l'exercice		8455		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8525P	XXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice				
Actées		8475		
Reprises		8485		
Acquises de tiers		8495		
Annulées à la suite de cessions et retraits		8505		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8515		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8525		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8555P	XXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice	(+)/(-)	8545		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8555		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(28)	<u>525</u>	

N° 0676776324 M-app 6.5

RÈGLES D'ÉVALUATION

N° 0676776324 M-app 6.5

REGLES D'EVALUATION

PRINCIPE

Les règles d'évaluation sont fixées conformément aux dispositions de l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et

Aux fins d'un rendu fidèle, il n'y aura aucune dérogation aux règles de valorisation précitées.

Le compte de résultat n'est pas notablement influencé par des produits et des charges imputables à une quelconque autre année comptable.

Les chiffres des années comptables consécutives sont comparables.

frais d'établissement sont immédiatement pris en charge sauf les frais suivants qui sont portés à l'actif : Néant

Frais de restructuration :
Au cours de l'exercice, des frais de restructuration n'ont pas été portés à l'actif; dans l'affirmative; cette inscription à l'actif se justifie Néant.

comme suit : Neani Immobilisations incorporelles : Le montant à l'actif des immobilisations incorporelles comprend () EUR La durée d'amortissement de ces frais et du goodwill n'est pas supérieure à 5 ans; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

Immobilisations corporelles

Immobilisations corporelles:
Des immobilisations corporelles n'ont pas été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se Justifie comme suit : Néant
Amortissements actés pendant l'exercice :

1.Frais d'établissement - 100%
2.Immobilisation Incorporelles - 20%
3.Matériel de bureau et mobilier - 20%(min) et 33,33%(max)
4.Autres immobilisations corpor. - 10%(min) et 20%(max)

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire. Tous les amortissements se font au prorata du temps dès premier du mois qui suit le mois de l'acquisition, en mois entiers et par minimum d'un mois.

Les frais complémentaires peuvent être amortis au même rythme que les actifs dont il s'agit.

Des amortissements complémentaires ou exceptionnels sont comptabilisés lorsque par suite de l'obsolescence technique ou de la modification des circonstances économiques ou technologiques, la valeur comptable est supérieure à la valeur d'usage pour la société. Les immobilisations corporelles dont la durée d'usage n'est pas limitée font l'objet de réductions de valeur sur immobilisés corporels, afin de tenir compte à la clôture de l'année comptable de dépréciations définitives ou non.

Les immobilisés corporels mis hors d'usage, ou qui ne contribuent plus durablement à l'activité de la société, font le cas échéant objet d'un amortissement exceptionnel, afin de faire concorder leur valeur de réalisation probable.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Participations

Les actions et parts sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition, à l'exclusion des frais complémentaires, qui ressortent du compte de

Tresultat.
Une analyse de leur valeur est effectuée annuellement et individuellement.
Cette analyse de la valeur se fait d'après la valeur comptable patrimoniale nette des actions ou de la valeur contractuelle présumée en cas de cession, ou selon les critères utilisés lors de l'acquisition des parts si la participation fut acquise à un prix divergeant de sa valeur comptable, ou encore selon la méthode de l'actif net réévalué (actif net + plus-values latentes - moins-values latentes +/- impact fiscal).

Des réductions de valeur sont appliqués lorsque la valeur estimée, calculée comme expliqué ci-dessus, s'avère inférieure à la valeur comptable e lorsque, la dépréciation est durable, ce que justifient la position, la rentabilité, la valeur de réalisation présumée et les perspectives de la s'avère inférieure à la valeur comptable et lorsque, la dé participation.

Les réductions de valeur sont reprises lorsque la valeur ce pour autant que, la différence soit de nature durable. valeur estimée est supérieure à la valeur comptable qui tenait compte de réductions de valeur et

CREANCES ET AUTRES CAUTIONNEMENTS EN NUMERAIRE

Ces créances, matérialisés par des effets, ou non, destinées à un appui durable et les cautionnements en numéraire, versés à titre de garantie permanente entre autres à des pouvoirs publics et des entreprises d'utilité publique, sont inscrites sous cette rubrique à leur valeur nominale. Ces créances sont prises en charge totalement ou partiellement si elles font l'objet d'une remise de dette irrévocable. Ces créances sont sujettes à réduction de valeur s'il y a doute, pour le tout ou partie, sur leur paiement à la date d'échéance.

CREANCES A PLUS D'UN AN

Ces créances se comptabilisent à leur valeur nominale. Des réductions de valeur sont appliquées si le tout ou une partie de créances sont douteuses quant à leur paiement à la date d'échéance, de même lorsque leur valeur de réalisation à la date de clôture comptable annuelle est inférieure à leur valeurs nominale.

Tous les numéros sont valorisés à 50% de leur prix de production (variable) sauf le dernier numéro qui est valorisé à 100%

CREANCES A UN AN AU PLUS

Ces créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Il est appliqué des réductions de valeur s'il y a doute sur les paiements à l'échéance pour le tout ou pour une partie, de même si leur valeur de réalisation à la date de la clôture annuelle est inférieure à leur valeur nominale.

En vertu de la règle qui précède, des réductions de valeur intégrale sont comptabilisées sur les créances sur clients dont la solvabilité est minée, sur des créances contestées et sur des créances honorées avec une lenteur anormale.

PLACEMENTS DE TRESORERIE ET MOYENS DISPONIBLES

Ces placements se comptabilisent à leur valeur nominale.

COMPTES DE REGULARISATION DE L'ACTIF

Les charges constatées d'avance comprennent des coûts au prorata exposés en cours de l'année comptable, mais qui sont mis à charge de l'année comptable suivante. Les produits acquis, c'est-à-dire les produits au prorata qui ne seront encaissés que dans le courant de l'année comptable suivante, mais qui sont relatés à l'année comptable écoulée, sont également mentionnés ici. Les produits, ou leurs parties, dont l'encaissement surviendra l'année suivante ou plus tard, mais qui sont relatés à l'année comptable présente, sont comptabilisés pour leur part relative à l'année comptable.

DOTATIONS POUR RISQUES ET CHARGES, PROVISIONS

Les dotations pour risques et charges doivent selon leur genre couvrir des pertes ou des coûts nettement précisés qui sont probables ou certains à

la date du bilan, mais dont le montant n'est pas certain.

Chaque année on consacrera un examen complet aux dotations constituées précédemment à des fins de couverture de risques et de coûts auxquels la société est exposée. Les dotations pour risques et charges qui ne répondent pas à l'activité courante de la société, sont comptabilisées en résultat exceptionnel.

Au cas où l'évaluation, en l'absence de critères de valorisation objectifs, des risques prévisibles, des pertes éventuelles et des dévalorisations est inévitable et très incertaine, ce fait est mentionné dans les annexes du compte annuel si les montants concernés peuvent être importants.

DETTES A PLUS D'UN AN

Ces dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Ces dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale. La provision pour pécule de vacances à payer est comptabilisée en tenant compte des montants admis par l'administration fiscale sur base des obligations légales et conventionnelles.

Ν° 0676776324 M-app 6.5

Il s'agit de coûts au prorata, qui ne seront payés que dans une année comptable postérieure, mais qui concernent l'année comptable écoulée. Ces coûts sont valorisés à leur valeur nominale. Il s'agit aussi des produits à régulariser, c'est-à-dire le prorata des produits encaissés dans le courant de l'année comptable ou de l'année précédente, mais qui concernent une année comptable postérieure.

DEVISES ETRANGERES

Les actifs et passifs circulants, exprimés en devises étrangères, sont convertis à l'aide du cours de clôture en fin d'année comptable. Les différences de conversion sont globalisées, devise par devise. Si la différence de conversion obtenue est négative, elle est mise à charge du résultat. Si la différence de conversion est positive, elle est traitée par les comptes de régularisation.

AUTRES INFORMATIONS A COMMUNIQUER DANS L'ANNEXE:

Extrait du conseil d'administration du 13 décembre 2022:
'Constatant une perte de l'exercice pendant au moins deux exercices successifs, le Conseil d'administration du 13 décembre 2022, à l'unanimité moins une abstention, valide et justifie la continuité des activités de Wilfried SC, compte tenu:

- De la croissance importante des abonnements;
- De la trésorerie positive et de l'apport récent de nouveaux capitaux;
- De la stabilisation et la professionnalisation de l'équipe en place;
- Des projections du plan financier, qui prévoit l'équilibre budgetaire à l'horizon 2025, permettant d'assurer la pérennité des activités de Wilfried SC.

Plusieurs points d'attentions sont toutefois évoqués pour l'avenir:

- Les outils et les pratiques de gestion interne devront être révisées et professionnalisées;

- L'évolution des coûts du personnel devront être maîtrisés et les ventes suivre la trajectoire tracée par le plan financier (particulièrement en ce qui concernent la période critique des réabonnements début 2023).

- D'éventuels nouveaux apports de capitaux devront être envisagés en cas de troubles temporaires de trésorerie.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société:

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent

Nombre moyen de travailleurs Nombre d'heures effectivement prestées Frais de personnel

Codes	Temps plein (exercice)	Temps partiel (exercice)	3. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice)	3P. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice précédent)
100	1,6	2,5	3	2,4
101	2.840	2.186	5.026	4.230
102	85.949	66.508	152.457	108.159

A la date de clôture de l'exercice				
Nombre de travailleurs				
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée				
Contrat à durée déterminée				
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini				
Contrat de remplacement				
Par sexe et niveau d'études				
Hommes				
de niveau primaire				
de niveau secondaire				
de niveau supérieur non universitaire				
de niveau universitaire				
Femmes				
de niveau primaire				
de niveau secondaire				
de niveau supérieur non universitaire				
de niveau universitaire				
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction				
Employés				
Ouvriers				
Autres				

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	Total en équivalents temps plein
105	2	4	3,8
110	2	3	3,7
111		1	0,1
112			
113			
120	2	2	3,1
1200			
1201	2	2	3,1
1202			
1203			
121		2	0,7
1210			
1211		2	0,7
1212			
1213			
130			
134	2	4	3,8
132		· ·	5,5
133			

N° 0676776324 M-app 11

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES

Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

SORTIES

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205			
305			

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés

Nombre d'heures de formation suivies

Coût net pour la société

dont coût brut directement lié aux formations

dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs

dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés

Nombre d'heures de formation suivies

Coût net pour la société

Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés

Nombre d'heures de formation suivies

Coût net pour la société

Codes	Hommes	Codes	Femmes
5801		5811	
5802		5812	
5803		5813	
58031		58131	
58032		58132	
58033		58133	
5821		5831	
5822		5832	
5823		5833	
5841		5851	
5842		5852	
5843		5853	